

# Conditions générales de vente

Plans de travail, classes virtuelles, et présentiels de l'Ecole d'Après

## **L'École d'Après,**

Association Loi 1901

252 avenue Mas Faugère

34150 Gignac

**contact@lecoledapres.com**

## **1- Le droit de rétractation**

Vous disposez d'un délai de 14 jours ouvrant droit à une rétractation (article L221, de -18 à -28 Loi Hamon). Ce droit de 14 jours minimum est valable uniquement pour les ventes via le e-commerce (vente en ligne).

A la fin d'une période d'essai payante de 1 mois, le client s'engage pour toute la durée de l'année scolaire.

## **2- Produits**

L'École d'Après commercialise:

- des plans de travail pour les élèves du cycle 1 au cycle 4
- des classes virtuelles pour les élèves du cycle 1 au cycle 4
- des animations en présentiel pour ses adhérents

## **3- Moyens de paiements acceptés**

Nous acceptons les chèques à l'ordre de l'École d'Après ainsi que les virements bancaires sur le compte de l'école.

Les tarifs sont les suivants (pour QF de - de 1300 euros) :

- plans de travail seuls : 120 euros pour l'année scolaire (payables en 1 à 12 fois)
- classes virtuelles + plans de travail cycle 1 (une classe virtuelle de 30 minutes par semaine) : 400 euros (payables en 1 à 12 fois)
- classes virtuelles + plans de travail cycles 2 à 4 : 840 euros (payables en 1 à 12 fois)
- Présentiels : en fonction de la sortie et de l'intervenant. (payable à l'unité)
- Réduction de 10% pour le 2ème enfant inscrit, de 15% pour le 3ème. Seulement pour les classes virtuelles.

- Détail des tarifs :

	<b>Plans de travail et webinaires</b>	<b>Distanciel seul</b>	<b>Distanciel + Présentiel (1 regroupement par mois ) **</b>	<b>Distanciel + Présentiel (1 regroupement par semaine ) **</b>
Tarif 1 * (QF < 1300)	Tarif unique : 12 euros par mois	84 euros par mois	à partir de 130 euros par mois	à partir de 180 euros par mois
Tarif 2* (QF < 2000)	Tarif unique : 12 euros par mois	95 euros par mois	à partir de 135 euros par mois	à partir de 206 euros par mois
Tarif 3* (QF > 2000)	Tarif unique : 12 euros par mois	100 euros par mois	à partir de 145 euros par mois	à partir de 235 euros par mois

\*Sur justificatif CAF ou MSA.

#### 4- Livraison

Les plans de travail sont livrés pour une période de 3 à 4 semaines. En cas de besoin, le client peut contacter l'école qui, dans la mesure du possible, cherchera à adapter le plan de travail à son enfant (changement de niveau de classe, proposition d'activités alternatives, conseils pédagogiques.) Si, malgré ces propositions, le service ne convient toujours pas, le client reste engagé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les absences en classe virtuelle ou lors de présentiels payés à l'avance ne sont pas remboursées. Contacter l'école en cas d'absence prolongée et justifiée.

L'École d'Après est un établissement d'enseignement à distance déclaré auprès du Rectorat de Montpellier. A ce titre il nous est possible de délivrer des certificats de scolarité donnant droit, auprès de la CAF, à l'allocation de rentrée scolaire. Les certificats de scolarité ne sont délivrés qu'aux élèves inscrits aux classes virtuelles, et dont les travaux sont transmis régulièrement.

#### **5- Données personnelles et RGPD:**

Les données collectées sont confidentielles et sécurisées. Nous nous engageons à ne pas les vendre ou les communiquer à titre gratuit.